

Si la prévention des risques est historiquement un attribut de la puissance publique, elle ne saurait être exercée exclusivement par l'État et les collectivités. En effet, le modèle français de sécurité civile repose sur un ensemble de bénévoles et de volontaires qui complètent les moyens militaires et professionnels de sécurité civile.

Au regard des retours d'expériences sur les catastrophes récentes, l'engagement citoyen et sa planification apparaissent indispensables à la mise en œuvre opérationnelle de la solidarité, de l'entraide et de la sauvegarde sur les territoires sinistrés.

L'objectif de cette journée est de donner la parole aux acteurs qui ont vécu des événements majeurs et souhaitent partager leurs expériences et bonnes pratiques pour mieux préparer l'implication citoyenne de sécurité civile au sein des collectivités.



INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

15 rue Eugène Faure 38000 Grenoble
Tél : 04 76 47 73 73 - Fax : 04 76 47 15 90
www.irma-grenoble.com

LIEU

Amphithéâtre 300
Ecole Nationale Supérieure des Officiers
de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP)
1070 Rue du Lieutenant Parayre
13290 AIX-EN-PROVENCE

**MARDI
4 JUIN
2019
8H30-17H**

ACCÈS

► En train

Gare TGV d'Aix-en-Provence puis 10 minutes en voiture depuis la gare (ou navette 40, arrêt Plan d'Aillane)

► En voiture

Parking de l'ENSOSP
1070 Rue du Lieutenant Parayre
13290 AIX-EN-PROVENCE

Modalités d'accès :

Prévoir une pièce d'identité pour entrer dans les locaux de l'ENSOSP

PARTICIPATION

► Tarif normal : 200 €

► Tarif réduit : 50 euros pour les acteurs des départements de la région Auvergne Rhône-Alpes et du territoire d'action de la Mission Interrégionale Inondation Arc Méditerranéen*

► Gratuit pour les membres adhérents IRMA 2019

Frais de déjeuner à la charge du participant (inscription possible au restaurant de l'ENSOSP sur le site internet de l'IRMA avant le 23/05/19)

* Départements concernés : 01, 2A, 2B, 03, 04, 06, 07, 09, 11, 12, 13, 15, 26, 30, 31, 32, 34, 38, 42, 43, 46, 48, 63, 65, 66, 69, 73, 74, 81, 82, 83, 84

INSCRIPTION

Inscription, dans la limite des places disponibles, avant le 31 mai 2019 :

- En ligne : www.irma-grenoble.com
- par mail : irma@irma-grenoble.com
- par téléphone : 04 76 47 73 73



les JOURNÉES TECHNIQUES DE l'IRMA

► LE MARDI 4 JUIN 2019

À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES OFFICIERS DE
SAPEURS-POMPIERS D'AIX-EN-PROVENCE

IMPLICATION CITOYENNE EN CAS DE CATASTROPHE : RÉALITÉS ET PERSPECTIVES POUR LES COLLECTIVITÉS

Public cible : Elus et décideurs locaux
Agents des collectivités et services de l'Etat
Acteurs des associations agréées de sécurité civile
Acteurs des réserves communales de sécurité civile
Acteurs de la sécurité civile
et de la prévention des risques majeurs.

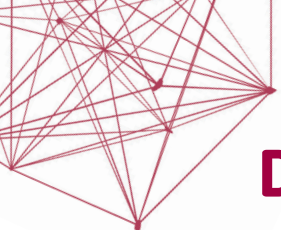
AVEC LE SOUTIEN ET LE CONOURS DE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

EN PARTENARIAT AVEC





PROGRAMME DE LA JOURNÉE TECHNIQUE DU 4 JUIN 2019 AIX-EN-PROVENCE

IMPLICATION CITOYENNE EN CAS DE CATASTROPHE : RÉALITÉS ET PERSPECTIVES POUR LES COLLECTIVITÉS

Animation François Giannocco, directeur de l'IRMa

► 8H30 | Accueil café

► 9H00 | Introductions sur le contexte et les attentes de cette journée

Contrôleur général Hervé ENARD, directeur
de l'ENSOSP

Philippe TROUTOT, président de l'Institut
des Risques Majeurs

► 9H30 | Retour sur les inondations de Trèbes (Aude), du 15 octobre 2018

Éric MENASSI, maire de Trèbes

Alain LASCOMBES, vice-président
de la Fédération Nationale de la Protection
Civile en charge de l'opérationnel

► 10H00 | Les comités communaux feux de forêts du Var : retours d'expériences des inondations de juin 2010 à Draguignan et des inondations de novembre 2014 à la Londe-les-Maures

Association Départementale des Comités
Communaux Feux de Forêts du Var,
Gilles ALLIONE, président et **Philippe LAURERI**,
vice-président

► 10H30 | Pause

► 11H00 | Fourques : une réserve communale de sécurité civile pour quoi faire ? Retours sur les 15 ans de la sécurité civile communale de la ville de Fourques

Gilles DUMAS, maire de Fourques
Nadine CASTELLANI, adjointe chargée
des risques

Des représentants de la réserve
communale de sécurité civile.

► 11H30 | Le système de protection civile de la métropole de Turin et ses bénévoles. Retour d'expérience sur le séisme de l'Aquila en 2009

Furio DUTTO, chef du service de protection
civile de la métropole de Turin

Umberto CIANCETTA, président de la
coordination provinciale du volontariat
de la métropole de Turin durant l'événement
de l'Aquila en 2009

Silvio GALLIZIO, volontaire de la protection
civile de la métropole de Turin

► 12H00 | Ateliers facultatifs de découverte de l'ENSOSP (sur inscription préalable le matin)

Présentation par groupes du centre de simulation
en santé et de la plateforme de formation au
risque hydrogène et nouveaux vecteurs de
transport de l'ENSOSP.

► 13H00 | Pause déjeuner possible au restaurant de l'ENSOSP à vos frais (inscription sur le site de l'IRMa avant le 23/05/19)

► 14H00 | Les responsabilités du Maire face à l'implication citoyenne sur sa commune

Guylaine GAUDIN-LESURTEL, responsable
missions assurances et représentation
de la mutuelle - Direction Générale de SMACL
Assurances

► 14H30 | Prise en charge des populations évacuées suite aux effondrements d'immeubles à Marseille par la Croix-Rouge Française

Coralie BONANF, directrice territoriale
de la Croix-Rouge Française
des Bouches-du-Rhône

► 15H00 | Pause

► 15H30 | Le dispositif de post urgence mis en place par Partagence après les inondations du 15 octobre 2018 dans l'Aude

Claude FRÉGEAC, fondateur et délégué
général de l'association Partagence

► 16H00 | Médias sociaux en gestion d'urgence : les citoyens, acteurs de leur propre sécurité

Elodie BOILEAU, membre du conseil
d'administration de la communauté VISOV

► 17H00 | Clôture de la journée

